



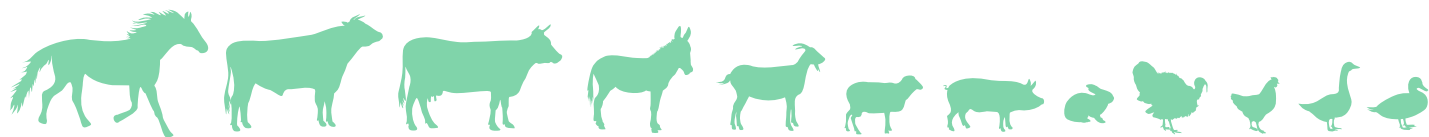
REGARDS CROISÉS SUR L'ÉLEVAGE EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

La région Centre-Val de Loire est connue pour son importante production céréalière, associée à des territoires comme la Beauce. Pour autant, d'autres productions végétales (viticole, maraîchère, etc.) et animales (laitière, avicole, etc.) sont présentes, se déclinant suivant la richesse des sols et la disposition des cours d'eau. L'ensemble de ces productions régionales se complètent, au bénéfice d'une certaine autonomie alimentaire.

La production est le premier maillon d'une filière agricole organisée. Grâce à leur **savoir-faire** et leur **savoir-être**, les agriculteurs sont les éléments clés de cette activité. Ils gèrent leurs exploitations de manière à être viable techniquement, sanitaires et économiquement, tout en garantissant un niveau de bien-être à leurs animaux et en

respectant l'environnement. Les agriculteurs travaillent en étroite collaboration avec d'autres professionnels (vétérinaires, conseillers, comptables, etc.) et sont ainsi accompagnés dans leur prise de décision. Les maillons suivants de la filière s'occupent de la mise en marché des productions, de leur valorisation, de leur possible transformation et de leur commercialisation. La qualité des produits et services fournis est au cœur des préoccupations de l'amont et de l'aval, afin de satisfaire au mieux le consommateur.

On dénombre **8 filières élevages régionales structurées**, dynamiques et engagées dans un projet commun dont les ambitions sont déclinées au travers des **CAP Filières : bovins lait, bovins viande, caprins, ovins, équins, viandes blanches, apiculture, pisciculture d'étang.**



LA FERME ÉLEVAGE EN CENTRE-VAL DE LOIRE



30%

des exploitations
agricoles du
Centre-Val de Loire
possèdent 1 atelier
élevage

20%

de la valeur de
la production
agricole
régionale

6 658
exploitations
avec un atelier
élevage

77%
d'exploitations
de taille micro,
petite ou
moyenne

-32%
de fermes
en 10 ans

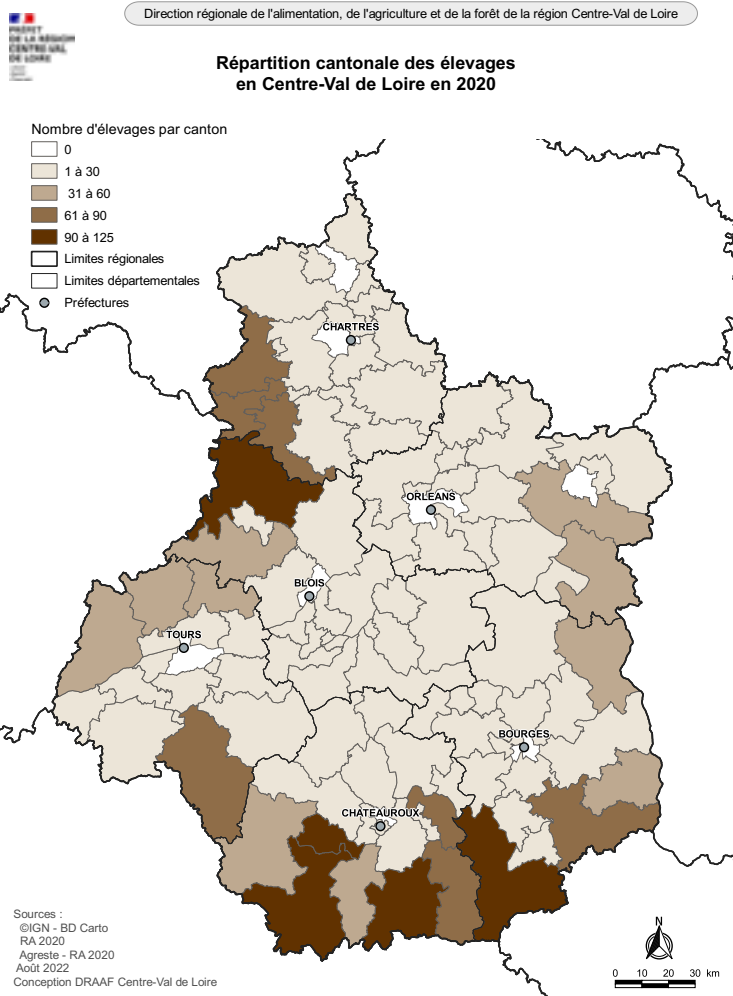
20%
DE LA VALEUR DE
LA PRODUCTION
RÉGIONALE
AGRICOLE

120 ha
de superficie
moyenne par
exploitation

30%
DES EXPLOITATIONS
AGRICOLLES RÉGIONALES

1,6%
des exploitations
agricoles françaises

20%
de femmes chefs
d'exploitation,
co-exploitantes
ou associées



L'élevage, un atout pour le développement durable des territoires

Le secteur de l'élevage, ancré sur son territoire, fournit à la fois des biens alimentaires et services de qualité, des emplois ainsi que de nombreux services agroenvironnementaux. En ce sens, il contribue au développement d'une agriculture régionale durable.



10 000

EQUIVALENT TEMPS PLEIN

dédiés aux exploitations avec un atelier élevage en 2020 en région Centre-Val de Loire (Agreste, 2021)

DES ATOUTS ÉCONOMIQUES

Une source d'emplois directs et indirects

Depuis la production animale jusqu'à la consommation, une multitude de métiers et entreprises interviennent au sein des filières animales.

Le travail avec les animaux exige une astreinte permanente et une présence quotidienne sur l'exploitation. Pour certaines filières, la mécanisation des tâches est peu envisageable et nécessite de la main d'oeuvre.

Les emplois indirects touchent en premier lieu **l'industrie agro-alimentaire** avec la collecte et la transformation des productions agricoles : **136 entreprises** présentes en région représentant un effectif salarié total de **3 086 personnes**. On dénombre également **500 établissements équestres** pour plus de 3 000 emplois.

D'autres secteurs d'activité sont directement liés à l'élevage : amont et aval de la production, services publics et parapublics. En tout, ce sont **135 types d'acteurs différents qui sont identifiés comme dépendants de l'élevage**.



En France, pour chaque ETP présent sur un élevage, il y a 1.25 ETP supplémentaires dans les autres secteurs de l'économie – (GIS Elevages Demain, 2016), soit pour la région Centre-Val de Loire **12 500 ETP liés aux exploitations d'élevage**.

Des complémentarités avec les productions végétales

Les productions animales et végétales sont étroitement liées au sein d'un territoire. En effet, les productions végétales fournissent l'essentiel de **l'alimentation** de l'élevage : céréales et fourrages. Les co-produits issus de ces cultures (pailles, cannes de maïs, ...) et de leur transformation par les industries agroalimentaires sont également **valorisables dans l'alimentation animale**. En contrepartie, les effluents d'élevage entretiennent **la fertilité et l'aération du sol**.

Une caractéristique de la région est la présence d'exploitations dites en **polyculture-élevage** qui présentent cette complémentarité à l'échelle de la ferme : association à la fois de plusieurs cultures et d'un ou plusieurs élevages. Ce système permet d'augmenter **l'autonomie alimentaire** en produisant sur place l'alimentation des animaux

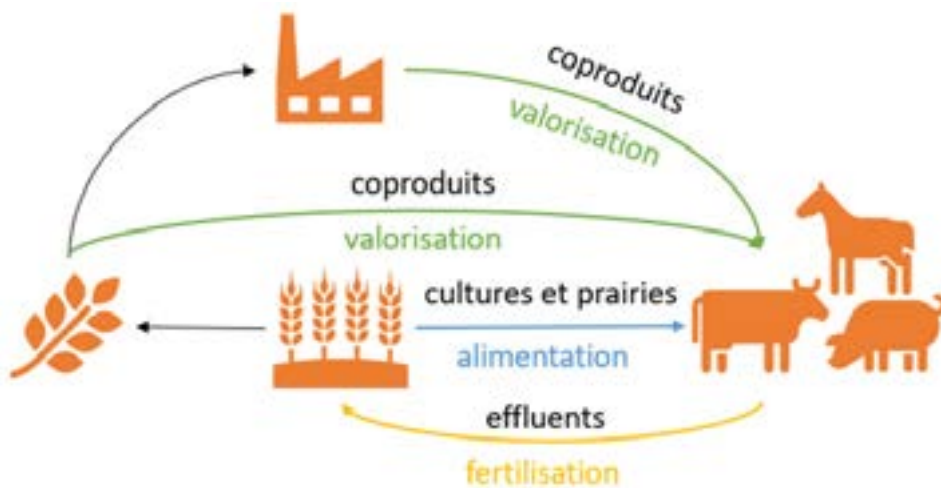
Ces exploitations sont moins dépendantes à l'achat d'intrants et donc moins sensibles aux variations du marché.

30%

des exploitations d'élevage de la région sont en polyculture-élevage (Agreste, 2021)

QUELS SONT LES CO-PRODUITS DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES VALORISÉS PAR L'ÉLEVAGE ?

- Transformation des oléagineux en huile => tourteaux
- Industrie sucrière => pulpe de betterave
- Filière céréale => son
- Brasseries => drêches
- Filière laitière => lactosérum



On comptabilise en région Centre-Val de Loire 8 huileries, 4 sucreries, 25 moulins, 2 malteries, et 26 usines d'industries laitières implantées.

L'alimentation mondiale des animaux se compose à 86% d'aliments non consommables par l'homme. (MOLLIER, 2019)



Valorisation des co-produits des filières animales

Lors de l'abattage des animaux d'élevage, les co-produits animaux, non ingérables directement ou non utilisés pour la consommation humaine, sont collectés et traités. Ils sont ensuite valorisés au travers de divers secteurs : industrie et artisanat des cuirs et des peaux, alimentation pour animaux de compagnie, oléochimie, savonnerie, gélatine, fabrication d'engrais, méthanisation, etc.

2 MILLIONS DE TONNES

de co-produits d'origine animale sont orientés vers les filières de valorisation adaptées en France. (INTERBEV, 2014)



Production d'énergies renouvelables

Les filières élevage contribuent à la production d'énergies renouvelables via :

- **LA MÉTHANISATION.** Elle permet d'assurer le recyclage des résidus de récolte et des effluents d'élevage. La plupart des unités de méthanisation régionales sont gérées par un ou plusieurs exploitants agricoles. On comptabilise **53 méthaniseurs** en fonctionnement en région fin 2021.
- **LE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE.** Les panneaux solaires sont installés sur les toitures des bâtiments agricoles ou sur des trackers. L'électricité produite est soit revendue soit autoconsommée. L'agrivoltaïsme permet quant à lui de concilier pâturage et parc photovoltaïque.

Attractivité touristique et activités pour le public

L'occupation de certains territoires par l'élevage herbivore a donné naissance à des **paysages typiques**, comme les bocages, qui contribuent à l'attractivité touristique de la région. A cela, s'ajoute **l'agrotourisme** qui se développe de plus en plus : visites pédagogiques, restauration, hébergement et vente directe de produits. On compte **1 970 exploitations élevage** en région offrant ces services.

Les filières élevage organisent par ailleurs **des manifestations pour communiquer et présenter les métiers de la filière** (ex : Les Rencontres Made In Viande, les Journées Mondiale du Lait, ...) ou pour valoriser les efforts fournis par les membres de ses filières (concours, comices et compétitions équestre). On trouve en région **des infrastructures pour l'accueil du public**, comme le Parc Fédéral National de Lamotte Beuvron, qui reçoit 810 000 visiteurs par an.



La région Centre Val de Loire est la seconde région cavalière de France derrière la Normandie avec un ratio de **12,7 cavaliers pour 1000 habitants**. (IFCE, 2021)

1535

exploitations
élevage sous SIQO
en Centre-Val de
Loire

DES ATOUTS SOCIAUX

Maintien d'une dynamique des territoires ruraux par l'emploi et les activités

Les exploitations agricoles sont ancrées dans les zones rurales ou péri-urbaines. Elles permettent de maintenir un **maillage de population** et le maintien d'une **activité économique et sociale** pour les habitants ou ceux de passages, par le biais des différents services existants : les commerces, les associations et les politiques locales. Tout cela contribue à **l'attractivité de ces territoires**.

La superficie agricole utilisée (SAU) représente 60% de la surface totale de la région.

(DRAAF, 2021)

Participation à l'identité régionale et à sa gastronomie :

En région, on trouve de nombreux produits sous **signes de qualité, marques et labels** mettant en avant la **qualité de nos filières d'élevage** et leurs liens privilégiés avec les terroirs.

Sont présents sur le territoire :

- **5 appellations d'origine protégée (AOP)** sur les fromages de chèvres : le Chavignol, le Pouligny-Saint-Pierre, le Sainte-Maure de Touraine, le Selles-sur-Cher, ou encore le Valençay.
- Des **indications géographiques protégées (IGP)** : Volaille du Berry ou Agneau du Limousin, ...
- **Des Labels Rouges** : Volaille de l'Orléanais, Charolais Label Rouge, ...
- **Du miel reconnu au niveau national** : miel de Sologne ou du Gatinais.
- Des exploitations labélisées en **Agriculture Biologique** pour toutes les espèces
- Une **activité piscicole** dans les étangs de la Brenne figurant depuis 2021 à **l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel**.

On dénombre également **15 races animales locales adaptées aux territoires**, telles que l'abeille de Sologne, l'âne Grand Noir du Berry, le mouton Berrichon de l'Indre, ou bien la poule Noire du Berry.





DES ATOUTS ENVIRONNEMENTAUX

Stockage du carbone et potentiel de réduction des émissions de GES

En 2018, le secteur agricole représentait 23% des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) régionales, se positionnant comme le 2^{ème} secteur le plus émetteur derrière les transports.

Pour autant, le secteur agricole est l'un des seuls secteurs, avec la filière bois et forêt, à avoir la **capacité de séquestrer du carbone**. En effet, grâce au processus de la photosynthèse, les plantes consomment le CO₂ de l'air pour se développer.

Les filières d'élevage se sont emparées du sujet afin de trouver des solutions pour réduire leur empreinte carbone. En lien avec les instituts de recherche, elles travaillent sur l'élaboration et la diffusion d'**outils de diagnostic de l'empreinte carbone** des exploitations et d'élaboration de plan d'amélioration.

Différents leviers peuvent **atténuer les émissions produites** au travers de la gestion de l'exploitation (alimentation, économie d'énergie...), de l'adoption d'innovations ou bien de l'augmentation du stockage de carbone via les haies et prairies.



47%

de potentiel
d'atténuation des
émissions de GES
agricoles régionales

Une prairie stocke environ 1.6 fois plus de carbone qu'une parcelle cultivée.
(GAC, 2010)



Valorisation des territoires à faibles potentiels

Les sols de la région sont diversifiés, et ceux situés en périphérie de la région présentent un « faible potentiel agronomique » caractérisé par un plus faible rendement en céréales ou protéagineux.

L'élevage d'herbivores est alors la seule activité permettant de valoriser ces terrains, **en évitant leur artificialisation ou leur déprise.**

L'activité piscicole permet elle aussi de préserver la biodiversité des étangs et des zones humides nécessaires à l'équilibre de nos territoires.

Contribution au maintien de la biodiversité et à la prévention de l'érosion

Les exploitations en élevage disposent de différentes infrastructures agroécologiques qui abritent **une flore et une faune riches et diversifiées** et permettent de limiter l'érosion des sols :

- **Les prairies**, représentant 22% de la superficie agricole de la région.
- **Les haies et bosquets**, présents sur 94 000 km en région.
- **Les intercultures**, qui en fonction de l'espèce végétale choisie remplissent différents objectifs (limitation de l'érosion, engrais vert, piège à nitrates, pouvoir mellifère, ...).
- **Les légumineuses**, fixatrices d'azote atmosphérique, qui limitent l'apport d'engrais minéraux pour les cultures suivantes.



Dans une prairie permanente, on trouve en moyenne 32 espèces végétales différentes et 20 fois plus de vers de terre que dans une terre labourée.
(GODOC, 2022)



UNE ADAPTATION CONTINUE AUX EVOLUTIONS

S'adapter aux aléas a toujours fait partie intégrante de l'activité agricole. Pour autant, aujourd'hui le secteur agricole, et plus particulièrement l'élevage, est confronté à de multiples défis complexes et multifactoriels tels que :

- Les crises sanitaires
- L'instabilité des cours et des coûts (produits et matières premières)
- Le changement climatique et les événements extrêmes (sécheresse, canicule, grêle, inondations, ...)
- Les nouvelles réglementations et les orientations politiques
- Les attentes sociétales
- Le renouvellement des générations au sein des exploitations.

Dans ce contexte en pleine mutation, les filières élevage doivent renforcer la capacité **d'adaptation** de leurs systèmes et s'inscrire dans une dynamique de progrès pour perdurer sur le long terme.

Cela implique une capitalisation et une **mutualisation** des connaissances et des savoir-faire existants, mais aussi une recherche **d'innovations** pour aller plus loin.

Cette amélioration continue nécessite du temps, un accompagnement technique et des investissements. Elle ne peut aboutir que si un niveau de rémunération suffisant est maintenu pour les éleveurs et l'ensemble de la filière.

Pratiques environnementales



94 000 km
DE HAIES ENTRETENUES

+90%
EN 10 ANS

520
EXPLOITATIONS EN AB



Bien-être animal

Réalisation d'études notamment sur l'**aménagement des bâtiments d'élevage** ou la prise en compte du comportement naturel de l'animal ; diffusion d'outils d'évaluation ; investissements dans des matériels spécifiques ; concertations avec les ONG welfaristes.

Changement climatique

ADAPTATION

Mise en place du programme Herbe & Fourrages depuis 2013, s'inscrivant dans la mesure Transfert du FEADER, qui accompagne les éleveurs vers une plus grande autonomie alimentaire.

ATTÉNUATION

Actions sur les économies d'énergie ; création d'une Stratégie Régionale Bas Carbone multi-filières visant à engager 20% des éleveurs de ruminants dans une démarche de transition bas carbone.



La **diversité** des filières d'élevage présente dans notre région est une véritable force, pour fournir une **multitude de services** et **relever les défis** actuels et à venir. Le soutien apporté par la Région, notamment au travers des **CAP Filières**, permet d'accompagner les filières élevages dans leurs mutations et ainsi améliorer la résilience globale de la ferme régionale.

BIBLIOGRAPHIE

ADEME. (2021). Leviers techniques pour l'atténuation des émissions de GES du secteur agricole de Centre-Val de Loire.

Agreste. (2021). Recensement agricole 2020.

DRAAF. (2021). Mémento 2021 Centre-Val de Loire.

GAC, A. D.-B. (2010). Le stockage de carbone par les prairies. Institut de l'Élevage.

GIS Elevages Demain. (2016). Les emplois directs et indirects liés à l'élevage français.

GODOC, B. (2022). Les chiffres clés des prairies et des parcours. IDELE.

IFCE. (2021). Annuaire ECUS.

INTERBEV. (2014). Des coproduits d'abattoir recyclés et valorisés. Récupéré sur La-Viande.fr.

MOLLIER, P. (2019, Mars). Elevage et compétition alimentaire avec l'homme. Récupéré sur INRAE.fr

